

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE	PROCEDURE	DATES LIMITES DE PROCEDURE
<p>Tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles – campagne 2022</p>	<p>Décret n° 90.680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles.</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p>	<p>Pas de candidature à effectuer.</p> <p>Possibilité d'enrichissement du CV sur l'application i-prof (voir la procédure en annexe)</p>	<p>28 février 2022 - mail d'Information aux promouvables dans les boîtes de réception i-prof</p> <p>- actualisation – enrichissement du CV si besoin</p> <p>11 mars 2022 - Fermeture du serveur, passé cette date toute modification du CV ne sera plus lisible à l'évaluateur du dossier pour la campagne en cours</p>